

## Un Point justice au service de la population



Un Point justice au service de la population

Un nouveau point justice a été inauguré ce 24 mai dans la sous-préfecture mirandaise à l'occasion de la Journée Nationale de l'Accès au Droit.

Très prochainement il sera possible de rencontrer sur place un avocat gratuitement. La démarche sera très simple : un appel auprès du CDAD 32 pour expliquer votre situation, et si besoin un rendez-vous sera programmé avec un avocat présent une fois par mois sur Mirande avenue Saint-Roch dans les locaux annexes de la mairie..

Ce service est établi en partenariat avec le Conseil Départemental d'Accès aux Droits du Gers (CDAD 32) et les France Services de la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne mettent en place. La présence gratuite d'un avocat viendra compléter les services du conciliateur de justice déjà présent chaque mois, sur rendez-vous, à la Salle Saint-Roch.

L'inauguration s'est déroulée en présence de Patrick Fanton, Président de la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne, de la Sous-Préfète de Mirande, Emeline Barrière, de Philippe Rigault, Président du tribunal judiciaire et du CDAD 32, du conciliateur de justice et du bâtonnier qui tiennent les permanences du France Services de Mirande.

### Un point justice et conciliateur

Un conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties. Dans le cadre de leurs permanences France Services, ils interviennent avant que la justice n'ait été saisie.

Le point justice est un espace gratuit et ouvert à tous, tenu par un avocat du barreau qui informera et conseillera les administrés sur leurs droits, devoirs et éventuellement sur la procédure adaptée à leur situation. Lors d'un pré-entretien téléphonique avec le CDAD 32, leur situation sera analysée et résumée à l'avocat avant le rendez-vous.

**Prendre rendez-vous :** Les permanences téléphoniques du CDAD 32 ont lieu les mardis et mercredis, de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures, au 07.60.55.68.65.